



Cours préparatoire en protection incendie AQ 1 AEA

Plan d'étude

État: 21 janvier 2020

Cours préparatoire en protection incendie AQ 1

Une formation continue modulaire qui combine la théorie à la pratique

Le cours s'adresse aux personnes qui travaillent dans des bureaux de planification et d'autres institutions dans le domaine de la protection incendie et qui souhaitent acquérir les bases de la planification de concepts de protection incendie et de leur mise en œuvre au degré AQ 1. Le cours modulaire se compose de 8 jours d'enseignement en présentiel et d'auto-apprentissage individuel.

Cours préparatoire en protection incendie AQ 1

Utilité du cours

Vous apprenez les approches, les méthodes et les instruments pour élaborer des concepts de protection incendie au degré AQ 1 pour être ensuite en mesure de développer des projets standard de manière compétente et efficace.

Objectifs de cours et compétences

Les participants maîtrisent les fondements en matière d'élaboration de concepts de protection incendie au degré AQ 1 et sont capables de mettre correctement en application les instruments acquis. Ils élaborent des concepts standard de protection incendie au degré AQ 1 et savent reconnaître les situations où ils doivent faire appel à des personnes plus spécialisées en protection incendie.

Après avoir suivi la formation, ils sont à même de définir les mesures standard de protection incendie technique pour des situations simples ainsi que de concevoir les mesures constructives et techniques requises pour l'ouvrage en question et d'en assurer l'accompagnement jusqu'à la mise en service. Combiné à de l'expérience pratique, ce cours est une préparation idéale à la formation de spécialiste en protection incendie AEAI.

Public cible

Le cours est conçu pour des spécialistes de disciplines telles que l'architecture, la planification technique ou la direction des travaux. Il s'adresse aux professionnels travaillant dans des bureaux de planification, dans des entreprises, auprès des établissements d'assurance ou des autorités publiques.

Méthodologie

Le cours a été développé en étroite collaboration avec des experts en protection incendie du secteur privé et des autorités publiques. Les participants travaillent sur des études de cas en présentiel et en auto-apprentissage. Ils sont en mesure d'appliquer directement les connaissances qu'ils ont acquises dans leur quotidien. Le travail avec des projets offre un aperçu fidèle de la pratique.

Afin de favoriser un apprentissage approfondi et varié des connaissances et des compétences, nous utilisons différentes formes d'enseignement :

- Cours magistraux, échanges d'expériences et discussions
- Travaux de groupe et exercices
- Exercices approfondis sur le projet modèle utilisé tout au long du cours
- Auto-apprentissage et exercices à l'aide d'exemples tirés de la pratique
- Présentations entre les participants

Charge de travail

Le cours comprend un total de 64 leçons réparties sur 8 jours d'enseignement. À cela, il faut ajouter du temps pour la préparation et la révision des modules, l'auto-apprentissage ainsi que pour le travail sur les exemples tirés de la pratique.

Cours préparatoire en protection incendie AQ 1

Formateurs

Les responsables de cours et les formateurs sont des spécialistes qualifiés et expérimentés du domaine de la protection incendie et sont actifs dans le secteur privé, auprès de hautes écoles spécialisées ou des autorités publiques.

Validation du cours et certificat de participation

À la fin du cours, les objectifs d'apprentissage sont contrôlés au moyen d'un questionnaire à choix multiples. Les participants recevront un certificat de participation s'ils ont assisté à l'intégralité du cours.

Formation continue

Formation de spécialiste en protection incendie AEAI

Aperçu des modules

Le cours est composé de 5 modules, y compris le contrôle des objectifs d'apprentissage.



Contenu des cinq modules

Module 1 : Principes de base en protection incendie

Dates	Voir plan des leçons sur www.vkg.ch
Intervenants	Alexandre Jolicorps, Assurance immobilière Berne, Ittigen Xavier Métrailler, Etat du Valais, Sion
Leçons	8
Contenu	<ul style="list-style-type: none">– Bases légales en protection incendie et organisation AEAI– Devoirs du responsable de l'assurance qualité en protection incendie de degré 1– Dangers et risques en cas d'incendies et d'explosions– Fondements en matière de réaction au feu des matériaux de construction et résistance au feu des éléments de construction– Objectifs de protection et concepts de protection incendie– Fondements en matière de : Distances de sécurité incendie – compartiments coupe-feu – systèmes porteurs – Voies d'évacuation et de sauvetage – Contrôle AQ – planification
Objectifs d'apprentissage	Les participants sont en mesure de décrire les devoirs du responsable de l'assurance qualité et connaissent les bases légales en protection incendie. Ils savent identifier les dangers et les risques et évaluer les objectifs de protection. Ils connaissent la réaction au feu des éléments de construction et peuvent faire le lien avec la résistance dans le feu.
Matériel de cours	Directives de protection incendie, classeurs A + B ; documents des formateurs disponibles sur la plateforme en ligne de l'AEAI

Contenu des cinq modules

Module 2 : Planification

Dates	Voir plan des leçons sur www.vkg.ch
Intervenants	Alexandre Jolicorps, Assurance immobilière Berne, Ittigen Xavier Métrailler, Etat du Valais, Sion David Martin, BG Ingénieurs Conseils SA, Lausanne Reto Emery, Bois Initial SA, Morges
Leçons	24
Contenu	<ul style="list-style-type: none">– Défense incendie (accès pour les sapeurs-pompiers, dispositifs d'extinction)– Équipements de protection incendie (sprinklers, détection incendie, extraction de fumée et de chaleur, protection contre la foudre)– Signalisation– Présentation de plans de protection incendie– Procédure pour la demande de permis de construire et pour l'autorisation concernant le projet de protection incendie – concept de projet– Devoir – exemple tiré de la pratique – récapitulatif
Objectifs d'apprentissage	Les participants connaissent les bases de la protection incendie constructive et les domaines d'application des matériaux et éléments de construction. Ils sont capables de former des compartiments coupe-feu, de définir des voies d'évacuation et d'évaluer des projets simples au niveau de l'appel d'offres (SIA phase 21) en ce qui concerne les aspects techniques de protection incendie.
Matériel de cours	Directives de protection incendie, classeurs A + B ; documents des formateurs disponibles sur la plateforme en ligne de l'AEAI, SIA 112

Contenu des cinq modules

Module 3 : Appel d'offres

Dates	Voir plan des leçons sur www.vkg.ch
Intervenants	David Martin, BG Ingénieurs Conseils SA, Lausanne Emmanuel Decornoy, Adexia SA, Grand-Lancy Reto Emery, Bois Initial SA, Morges Frédéric Soguel, Frédéric Soguel Architecte, Neuchâtel
Leçons	16
Contenu	<ul style="list-style-type: none">– Correction de l'exemple tiré de la pratique– Contrôle d'assurance qualité / concept et procédure– Phases de l'appel d'offres en ce qui concerne les exigences techniques de protection incendie– Approfondissement des directives les plus importantes en matière de technique du bâtiment– Approfondissement du concept détaillé pour la technique du bâtiment (gaines techniques, façades, toitures, aménagements intérieurs)– Devoir – exemple tiré de la pratique – récapitulatif
Objectifs d'apprentissage	Les participants sont en mesure de définir, en fonction du projet, une procédure appropriée et conforme aux directives pour l'assurance qualité en protection incendie. Ils sont en mesure de vérifier et de compléter par sondage les appels d'offres en ce qui concerne les exigences en matière de protection incendie. Ils sont capables d'évaluer de manière globale les exigences en matière de protection incendie pour les différents corps de métier et d'identifier les points faibles (SIA phase 41/51).
Matériel de cours	Directives de protection incendie, classeurs A + B ; documents des formateurs disponibles sur la plateforme en ligne, SIA 112

Contenu des cinq modules

Module 4 : Réalisation

Dates	Voir plan des leçons sur www.vkg.ch
Intervenants	Patrice Robert-Grandpierre, RGP Concepts Sàrl, Pompaples Emmanuel Decornoy, Adexia SA, Grand-Lancy
Leçons	8
Contenu	<ul style="list-style-type: none">– Correction de l'exemple tiré de la pratique– Contrôle AQ durant l'exécution– Mise en service et réception– Déclaration de conformité– Protection incendie sur les chantiers
Objectifs d'apprentissage	Les participants sont en mesure d'effectuer les contrôles appropriés. Les participants sont capables d'identifier les points faibles de l'exécution et connaissent leurs devoirs dans l'exécution en tant que responsables de l'assurance qualité en protection incendie. Les participants sont en mesure d'accompagner le projet jusqu'à la mise en service, y compris la documentation.
Matériel de cours	Directives de protection incendie, classeurs A + B ; documents des formateurs disponibles sur la plateforme en ligne, SIA 112

Contenu des cinq modules

Module 5 : **Transfert**

Dates	Voir plan des leçons sur www.vkg.ch
Intervenants	David Martin, BG Ingénieurs Conseils SA, Lausanne Emmanuel Decornoy, Adexia SA, Grand-Lancy
Leçons	8
Contenu	<ul style="list-style-type: none">– Contrôle des objectifs d'apprentissage– Workshop sur des études de cas
Objectifs d'apprentissage	Les participants sont à même de définir les mesures standard de protection incendie technique pour des situations simples ainsi que de concevoir les mesures constructives et techniques requises pour l'ouvrage en question et d'en assurer l'accompagnement jusqu'à la mise en service.
Matériel de cours	Contrôle à livre ouvert des objectifs d'apprentissage Directives de protection incendie, classeurs A + B ; documents des formateurs disponibles sur la plateforme en ligne de l'AEAI, SIA 112

Organisation du cours

Frais de cours

CHF 3900.- hors TVA. Matériel de cours et coûts de restauration pendant le cours sont inclus.
Les frais de nuitée, de déplacement et de parking ne sont pas inclus.

Lieux de cours

WTCL, avenue de Gratta-Paille 2, 1018 Lausanne
Ecole de la construction, route Ignace Paderewski 2, 1131 Tolochenaz

Enseignants / formateurs

Alexandre Jolicorps, Assurance immobilière Berne, Ittigien
Xavier Métrailler, Etat du Valais, Sion
David Martin, BG Ingénieurs Conseils SA, Lausanne
Emmanuel Decornoy, Adexia SA, Grand-Lancy
Reto Emery, Bois Initial SA, Morges
Frédéric Soguel, Frédéric Soguel Architecte, Neuchâtel
Patrice Robert-Grandpierre, RGP Concepts Sàrl, Pompaples

Renseignement, organisation et inscription

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie AEAI
Bundesgasse 20, 3001 Bern
+41 (0)31 320 22 22
education@vkg.ch

Inscription en ligne:

<https://www.vkg.ch/fr/formation/filières-de-formation/>

Les conditions générales s'appliquent

Les frais de cours sont exigibles même en cas de non-participation ou de participation partielle au cours en question. Un retrait dans les temps de l'inscription donne droit à une réduction des frais de cours selon les conditions suivantes : Les participants au cours ont la possibilité jusqu'à 20 jours avant le début du cours de désigner une personne pour les remplacer. Ce nouveau participant devra dans tous les cas répondre aux exigences requises par l'AEAI pour participer au cours concerné.